

① Mediapart n'a pas participé à la rédaction de cette dépêche, qui fait partie du flux automatisé de l'Agence France-Presse (AFP).

L'AFP est une agence de presse mondiale d'origine française fournissant des informations rapides, vérifiées et complètes sur les événements qui font l'actualité nationale et internationale, utilisables directement par tous types de médias.

Le pape s'élève contre l'euthanasie devant des élus français

Agence France-Presse

21 octobre 2022 à 13h34

« On ne peut demander aux soignants de tuer leurs patients »: le pape François s'est élevé vendredi contre l'euthanasie lors d'un discours devant des élus français, sur fond de débat sur la fin de vie en France et trois jours avant une rencontre avec Emmanuel Macron.

« Les soignants, par nature, ont vocation à procurer des soins et du soulagement, faute de pouvoir toujours guérir, mais on ne peut demander aux soignants de tuer leurs patients! », a-t-il déclaré devant une délégation d'une quarantaine d'élus du Nord de la France emmenée par l'évêque de Cambrai.

« Si on tue avec des justifications, on finira par tuer de plus en plus », a-t-il insisté, répétant une phrase prononcée lors de son retour d'un voyage au Kazakhstan en septembre, lorsqu'il avait été interrogé à ce sujet.

« J'ose espérer que sur des questions aussi essentielles, le débat puisse se faire en vérité pour accompagner la vie jusqu'à sa fin naturelle », a ajouté le souverain pontife argentin, alors qu'une convention citoyenne sur la fin de vie commencera ses travaux en décembre afin d'orienter le gouvernement français sur un éventuel nouveau changement de loi.

Le pape a également insisté sur « l'attention à porter aux personnes âgées dans les maisons médicalisées », évoquant les « personnes en fin de vie qui ont besoin d'être accompagnées par le développement des soins palliatifs ».

Ces déclarations interviennent trois jours avant la visite du président français Emmanuel Macron, qui doit être reçu lundi matin (08H30 GMT) en audience privée par le pape.

Le Vatican considère l'euthanasie comme un « crime contre la vie humaine » et le suicide assisté comme un « grave péché » et ceux qui ont décidé d'y recourir ne peuvent recevoir les sacrements.

Agence France-Presse

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdron, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.